

<b>ACTION 7 :</b> <b>Rendre les fêtes du village « plus propres » dans une dynamique de « développement durable »</b>	Date de création : 12/09/2017
	Date de mise à jour :

**AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement**  
**Objectif global 2 : Réduction et gestion des déchets**

<p><b>Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable</b>          (forte <span style="border: 1px solid red; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> et modérée <span style="border: 1px solid yellow; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span>)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center;"> <p><b>12</b> UNE CONSOMMATION ET UNE PRODUCTION DURABLES</p>  </div> <div style="border: 2px solid yellow; padding: 5px; text-align: center;"> <p><b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>  </div> </div>
---

<b>Contribution aux 5 finalités du Développement Durable</b> (forte <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: red;"></span> et modérée <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow;"></span> )		
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

<b>Présentation de l'action</b>	
Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	Bien que les associations soient sensibilisées à une utilisation de verres consignés (en verre) fournis par la collectivité, avec la possibilité de les laver au centre festif (présence d'un lave-vaisselle), encore trop de couverts et de vaisselle en plastique sont utilisés pour les repas des fêtes du village. De plus, le tri sélectif n'est que partiellement assuré.
Objectif	Au bout de 3 années, réussir à convaincre le comité des fêtes, les commerçants de ne plus utiliser de vaisselle non recyclables et de mettre en place un tri sélectif complet
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre une charte en place interdisant l'utilisation de plastique et favorisant la mise en place du tri sélectif. Même si des supports permettant de collecter les ordures ménagères et les emballages recyclables sont déjà mis en place lors des manifestations, nous devons refaire un travail de fond en direction notamment des commerçants, qu'ils soient permanents ou occasionnels à l'occasion des fêtes.</li> <li>• Communiquer sur l'existence de la charte auprès des associations</li> <li>• Faire un débriefing après chaque fêtes de fin juillet, sur la nature</li> </ul>

	des couverts, récipients utilisés et sur la mise en place du tri sélectif. <ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un bilan final au bout de 3 ans</li> </ul>
Indicateurs de suivi	Effectivité de l'action

### Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commission du comité de pilotage agenda 21.
Durée et/ou périodicité	Action établie sur 3 années : Fêtes de juillet 2018 : début de l'action Fêtes de juillet 2020 : fin de l'action et bilan final.
Date de l'exécution effective	2020
Partenaires et outils	Comité des fêtes, commerçants, restaurateurs.

### Coût de l'action

Estimation du coût global	Travail de communication, de réunion, d'établissement de document (charte).
Coût pour la commune	Pas de coût supplémentaire. Les actions se résument en rencontre avec les intéressés, des réunions avec les associations et des envois de mails incluant la charte en direction des commerçants.
Aides et subventions	/